

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Décision modificative au
budget principal n° 04/2021

Date de convocation
7 octobre 2021

Date d'affichage
22 octobre 2021

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 29

Exprimés : 29

Le seize octobre deux mil vingt un à neuf heures et trente minutes
En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : ATES David, DONJON Jacky, GACHET Jacky, REBATEL
Nathalie, VERNEY Pierre, GUILLAUME Olivier, ALVES DIAS Morgane,
DEBAUGE Jean-Marc, DUTHEIL Christophe, PIBOULEU Carine, MONTEL
Thierry, VANACKERE Elodie, CORTES ROUX-LATOURE Véronique,
COMMUNAL Sarah, BORDIER Céline, GLAREY Gilles, FONTAINE Christine,
FOUCHER Guillaume, BENGRIBA Jean-Claude, GONTARD Annie,
FIELBARD Virgile, LAINÉ Delphine

Procurations : ESCOFFIER ATES Emmanuelle à ATES David, GAZZA
Mathilde à GLAREY Gilles, YSARD JACOB Florence à REBATEL Nathalie
FUENTES Lionel à DUTHEIL, SCHOERLIN Christophe à DONJON Jacky,
BONNOT Laurent à BENGRIBA Jean-Claude, GARCIA Fabien à GONTARD
Annie

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une erreur
d'imputation comptable, la trésorerie demande à la commune de Valgelon-
La Rochette d'effectuer les régularisations comptables afférentes entre le
compte 2318, et les comptes 2312, 2313 et 2315. Le compte 2318 doit
être utilisé quand la commune intervient sur des biens qui ne lui
appartiennent pas.

Erreur imputation du compte 2312 - Ecriture à refaire au compte 2313
Erreur imputation du compte 2313 - Ecriture à refaire au compte 2315

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com

www.valgelon-la-rochette.com

Les modifications sont détaillées dans le tableau ci-après :

	chapitre 041 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre 041 - RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT	
	2312	2318	1 869 431,24 €	
	2313	2318	388 725,91 €	
	2315	2318	4 396 377,53 €	6 654 534,68 €
	2313	2312	350,21 €	
	2315	2313	278,67 €	
Total...			6 655 163,56 €	

1. Intégration des comptes 2031 - 2033 études et publications au comptes 2312, 2313 et 2315

2. Comptes en sur amortissement

Vente de la balayeuse

Erreur imputation subvention

	DEPENSES		RECETTES		
Fonctionnement	042/673	5 700,00 €	042/7811	9 400,00 €	
	023/	9 400,00 €	042/777	5 700,00 €	
Investissement			021/	9 400,00 €	
	041/2312	1 270,80 €	041/2031	72 286,43 €	74 094,45
	041/2313	47 115,60 €	041/2033	1 808,02 €	
	041/2315	25 708,05 €			
	040/281757	9 400,00 €	040/13912	5 700,00 €	
	040/13911	5 700,00 €			

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20211016-dEL20210704A-DE
Date de réception préfecture : 28/10/2021

Mairie
1 Place Albert Roy - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Pour ce faire, il convient de prendre une décision modificative au budget principal.

Vu l'instruction comptable M14,
Vu le budget primitif 2021 adopté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la décision modificative n° 04/2021 au budget principal telle que présentée

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

Le Maire délégué
Jacky GACHET

